



LES COMITÉS DE QUARTIER

Ville de Colomiers



Réunion du 17 Janvier 2018
18h30/20h30

LIEU : ECOLE GEORGES SAND

Objet : Compte-rendu de réunion

<u>PARTICIPANTS</u> :	Aurélie BOUAZIZI Jean-Louis AUTHESSERRE Valérie RAYMOND	Elisabeth VAUCHERE Jean-Marc SAUNE Christian DAVID	Romain DANIEL Clothilde GERARD
<u>EXCUSES</u> :	Jacques LATOUR (U.S.C. TIR)	Éric VILLEPREUX	

1. Introduction

Après avoir remercié les participants pour leur présence, et excusé les personnes absentes, Mme TIRAOUI rappelle aux membres du CQ le déménagement de M. Bruno ABADIE. Par voie de conséquence M. ABADIE se voit contraint de quitter le comité de quartier.

Echéance à venir :

- Vœux Maison Citoyenne de la Naspe, ils se tiendront vendredi 19 janvier à 18h30.
Les membres qui seront présents sont les suivants : M. SAUNE, Mme VAUCHERE.
- Vœux Institutionnelle Municipale, ils se tiendront le mercredi 24 janvier à 19h00 au Hall Comminges.
- CLSPD, séance plénière, elle se déroulera le 29 janvier à 14h30 jusqu'à 17h00 salle du conseil Municipal, Mairie de Colomiers.
Les membres qui seront présents sont les suivants : M. AUTHESSERRE, Mme VAUCHERE.
- Groupe de travail site Internet, il se tiendra le 30 janvier à 18h00 jusqu'à 19h30 salle de réunion du 3^e.
Les membres qui seront présents sont les suivants : M. AUTHESSERRE, M. GUILLAUD, dans l'éventualité d'une impossibilité de l'un des membres, un membre du comité prendra le relais.

L'ordre du jour de cette rencontre est le suivant :

- Bilan « Goûter de Noël » du 17 décembre dernier,
- Point relatifs au quartier.

Le compte-rendu de l'ordre du jour cité ci-dessus a été rédigé par Mme Aurélie BOUAZIZI membre du comité. Le service Démocratie Locale complètera si nécessaire.

Bilan « Goûter de Noël » du 17 décembre dernier

Concernant cette animation de Noël, nous changerons quelques points dans l'organisation lors d'une réunion qui préparera celui-ci au moment voulu. A noter que les denrées alimentaires ont été suffisantes excepté le manque rapide de bonbons.

Mme Sonia TIRAOU, indique aux membres du comité de quartier que la manifestation « Goûter de Noël » réunit plus de 200 personnes et à coûter 1 737.10€ (Martin Animation, Les Anes de la plagnes, Carrefour Market, Digicapt, Foir Fouille, cite en jeux)

Lors de la manifestation nous avons pu constater que des vols ont été commis, nous serons vigilant lors des prochaines évènements.

Nous avons également décidé d'organiser un repas partagé en juin (pas de date définie mais un positionnement, pour le moment, au 3 juin 2018). A définir si celui-ci se fera avec un autre comité de quartier.

Nous organiserons une réunion en amont afin de pouvoir en échanger plus en détails.

Il a été convenu de se voir 2 fois par mois :

-1 fois « entre nous » à la salle n°5, principalement en début de mois pour permettre une avancée dans nos projets plus rapide.

-1 fois en fin de mois avec Sonia à l'école George Sand.

Un planning sera à définir pour permettre de réserver à l'avance la salle n°5 souvent sollicitée. La prochaine rencontre se déroulera le 8 février prochain.

Mme TIRAOU Sonia, rappelle que les clefs sont à récupérer au bureau des gardiens de l'hôtel de ville (RDC côté entrée personnel) muni d'une pièce d'identité, et à restituer en fin de réunion.

Le 28 février prochain sera programmée la prochaine réunion en présence du Service Démocratie Locale, l'ordre du jour leur sera transmis prochainement.

Nous reviendrons sur les commissions que nous souhaiterions ouvrir dès à présent.

Nous avancerons sur le projet : « Aire du BASSAC ».

Points relatifs au quartier et Informations diverses :

Un membre du comité de quartier a été saisi par des riverains du quartier concernant des problématiques du quartier cités ci-dessous :

- Allée du Bourbonnais, marquage au sol effacé,
- Bd Sélery des cyclistes emprunte régulièrement cette voie, ils souhaiteraient savoir s'il est inscrit un futur aménagement,
- Élection, des riverains habitant proches du groupe scolaire Georges Sand indique voter à l'école Alain Savary, ils souhaiteraient savoir s'il va y avoir un nouveau découpage.
- Allée de la Champagne en face de la crèche du Château le marquage du passage piéton est effacé, de plus une déformation de la chaussée (nid de poule)
- Allée du Bourbonnais, un riverain reçoit un courrier d'intervention dans son quartier (courrier joint), le riverain indique que sa rue n'apparaît pas sur la liste des lieux à laquelle la société doit intervenir.

Bien à vous,